



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 44007

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation d'un de nos compatriotes M. Brice Fleutiaux, photographe reporter indépendant qui est actuellement retenu en otage depuis le 1er octobre 1999 en Tchétchénie. Sa famille et ses proches sont sans nouvelles depuis cette date. On peut légitimement s'interroger dans ce contexte sur ses conditions de détentions. Un comité de soutien s'est constitué sous la forme d'une association Celui-ci a pour objet d'apporter un soutien psychologique et financier à la famille de l'otage, de favoriser une centralisation et une diffusion de l'information ainsi que d'organiser des actions personnelles pour obtenir au plus vite la libération de Brice Fleutiaux. Une pétition à travers toute la France est actuellement diffusée. Aussi, lui demande-t-il de lui indiquer les actions que le Gouvernement entend privilégier pour obtenir la libération de Brice Fleutiaux.

Texte de la réponse

Tous les services concernés de l'Etat demeurent entièrement mobilisés sur cette affaire qu'ils suivent avec la plus grande attention depuis son origine. L'ambassade de France à Moscou en particulier est en relation permanente avec les autorités russes en vue d'obtenir la libération de M. Fleutiaux. Le président de la République a, lors du sommet de l'OSCE à Istanbul, évoqué cette affaire avec son homologue russe. Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu également à plusieurs reprises avec son collègue russe, M. Ivanov et M. Poutine, Premier ministre et président par intérim de la fédération de Russie, lors de son déplacement à Moscou le 4 février. Le Président de la République a rappelé notre souhait de voir M. Fleutiaux libéré dès que possible, lors de l'entretien qu'il a eu récemment avec le président Poutine, après son élection. Le 4 novembre dernier, le Premier ministre a reçu l'épouse et le frère de notre compatriote. Il les a assurés que tout serait entrepris pour le faire libérer. Recevant le 13 janvier la mère, l'épouse et le frère de notre compatriote, le Président de la République a rappelé que lui-même, le Gouvernement et l'ensemble des services compétents déployaient tous leurs efforts et ne négligeaient aucune piste pour permettre de récupérer dès que possible Brice Fleutiaux sain et sauf. Le ministre des affaires étrangères a pour sa part indiqué à la mère et à l'épouse de notre compatriote, qu'il a reçues le 1er février à la veille de son départ pour la Russie, que l'Etat restait pleinement mobilisé sur cette affaire et suivait toutes les pistes qui se présentaient à lui pour que notre compatriote puisse revenir aussi rapidement que possible parmi les siens. Le ministre des affaires étrangères est par ailleurs en relation presque quotidienne avec l'épouse et la mère de notre compatriote pour les tenir informées au mieux de l'évolution de la situation. Des conseils de patience et de discrétion leur ont notamment été donnés, compte tenu de la situation actuelle dans la région et des délais importants que requiert généralement la solution de ce type d'affaire.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44007

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1909

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2830